

# Synthèse du Contrat d'Etude Prospective

# CEP BTP

2013



# Sommaire

## Introduction

### 1<sup>re</sup> partie : Un pilier fragilisé de l'économie martiniquaise

- 1.1. Un secteur clé de l'économie martiniquaise : 7 % de l'emploi, 10 % des établissements, un retournement depuis 2008
- 1.2. Un secteur fragilisé, mais qui ne peut pas rester ignoré par les pouvoirs publics

### 2<sup>e</sup> partie : Etat des lieux de la formation

- 2.1. Vue d'ensemble : l'offre de formation est dense, mais concentrée sur les niveaux V et IV
- 2.2. Le secteur du BTP attire 27% des effectifs de la formation professionnelle initiale
- 2.3. Apprentissage
- 2.4. Formation continue des demandeurs d'emplois et des salariés
- 2.5. Cas particulier du développement durable

### 3<sup>e</sup> partie : Perspectives

- 3.1. Les mutations démographiques, socio-économiques, réglementaires et technologiques obligent les professionnels à s'adapter ... ou à disparaître
- 3.2. Les besoins relatifs aux ressources humaines pour accompagner ces mutations

### 4<sup>e</sup> partie : Recommandations

- 4.1. Eclaircir l'horizon économique du secteur
- 4.2. Créer un environnement de travail favorable
- 4.3. Adapter l'offre de formation aux besoins en compétences



3

4

4

5

6

6

7

7

8

8

9

9

10

12

12

13

14

# Introduction

L'objectif des contrats d'études prospectives (CEP) est d'anticiper les changements et d'éclairer les stratégies d'action des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, en matière de politique de ressources humaines au service du développement de l'emploi et des compétences. A partir d'un état des lieux, l'étude prospective dresse un panorama de l'ensemble des évolutions de la branche professionnelle, du secteur ou du territoire et leurs conséquences sur l'emploi et les compétences à court, moyen, voire plus long terme. Ces travaux concluent, de façon partagée, sur un ensemble de préconisations et d'actions destinées à accompagner les évolutions.

L'Etat<sup>1</sup>, la Région Martinique, l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) Constructys, le SEBTPAM<sup>2</sup>, l'ADEME<sup>3</sup> et l'AGEFMA<sup>4</sup> ont convenu de mener un CEP dans le secteur du BTP à la Martinique. Le rapport final du CEP BTP (dont est tirée cette synthèse) est le fruit d'un travail collaboratif qui a mobilisé une quinzaine d'institutions concernées par le BTP et la formation en Martinique. Ce rapport a été validé par le comité de pilotage de l'étude le 7 septembre 2012.



<sup>1</sup> La DIESCTE : Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

<sup>2</sup> SEBTPAM : Syndicat des entrepreneurs en bâtiment, travaux publics et annexes de la Martinique

<sup>3</sup> ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

<sup>4</sup> AGEFMA : Association de Gestion de l'Environnement de la Formation en Martinique





## 1<sup>re</sup> partie



# Un pilier fragilisé de l'économie martiniquaise

## 1.1. Un secteur clé de l'économie martiniquaise : 7 % de l'emploi, 10 % des établissements, un retournement depuis 2008

La construction est une activité de mise en œuvre ou d'installation sur le chantier du client. Elle concerne aussi bien les travaux sur des ouvrages neufs que leur rénovation, la réparation ou la maintenance d'équipements. On peut distinguer 5 sous-secteurs :



- La préparation des sites: forages, démolition, terrassement...
- La construction d'ouvrages, de bâtiments ou de génie civil,
- Les travaux d'installation: électricité, canalisation...
- Les travaux de finition: menuiserie, peinture...
- La location avec opérateur de matériel de construction.

Les professionnels du secteur utilisent aussi la segmentation suivante: gros-œuvre de bâtiment ; second œuvre, travaux publics.

### Poids du secteur : un secteur clé de l'économie martiniquaise, pesant 7% de l'emploi total

Le secteur du BTP pourvoit 9,2 % des emplois salariés du secteur marchand de Martinique, en 2009, et 7,1 % de l'emploi total, tous statuts confondus, en 2008<sup>5</sup>.

Au 31 décembre 2009, le secteur de la construction comptait un peu moins de 4 900 établissements en Martinique, en incluant les agences (sans statut juridique propre) d'entreprises implantées en France métropolitaine, dont 80 % dans les travaux de construction spécialisée. Le secteur de la construction contribue à hauteur de 10 % au parc des établissements du territoire. Il est composé à 74 % d'entreprises sans salarié (78 % pour l'ensemble des secteurs d'activité).

<sup>5</sup> Mise à jour juillet 2013, d'après le rapport annuel 2012 de l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM) Martinique (juin 2013): Nombre d'entreprises 2011 : 14,4% ; création d'entreprises 2012 : 11,4 % ; effectifs salariés 2012 : 5,1 % ; valeur ajoutée 2008 : 5,9 %.





## Un secteur dynamique en termes d'évolution des effectifs, mais un retournement depuis 2008

Entre 1999 et 2008, le BTP a enregistré 2 255 emplois supplémentaires (soit 250 emplois en moyenne annuelle), ce qui en a fait un des secteurs les plus créateurs d'emplois sur la période<sup>6</sup>. Cette évolution résulte à la fois d'une croissance de l'activité de construction et d'une régularisation progressive de la forte proportion de non-salariés que compte le secteur (la proportion de non-salariés est passée de 36 %<sup>7</sup> en 1999 à 27,6 %<sup>8</sup> en 2008, à rapporter à 13 % en 2008 pour l'ensemble des secteurs d'activités).

Les effectifs salariés ont baissé de 13 % entre 2009 et 2011. Le nombre de salariés est passé de 7 159 à 6 229. Ce décrochage est dû principalement à l'essoufflement du dynamisme de la construction de logements à partir de 2006. La répartition des effectifs salariés par activité montre la part importante des travaux d'installation (terrassement...) et de finition (peinture...), outre les activités de maçonnerie et de construction de maisons et autres bâtiments (plusieurs corps de métiers concernés).



## 1.2. Un secteur fragilisé, mais qui ne peut pas rester ignoré par les pouvoirs publics

### Des difficultés conjoncturelles et structurelles

Secteur fortement dépendant de la commande publique, le BTP subit les tensions budgétaires de la plupart des maîtres d'ouvrage de Martinique. Le dynamisme de la construction de logements s'est essouffé depuis 2006, en raison notamment des coups de rabots successifs sur la défiscalisation, sans que la construction de logements sociaux prenne le relais. La profession est minée par le travail illégal (1 emploi sur 10 est informel)<sup>9</sup> et les entreprises artisanales n'ont pas accès aux grands chantiers dans des conditions acceptables.

La raréfaction du foncier constructible ralentit le rythme d'ouverture des chantiers. Cette évolution est due à la diminution des réserves foncières, suite aux précédentes opérations d'aménagement et à l'approbation de plans de prévention des risques pour diminuer la vulnérabilité du territoire martiniquais face aux aléas naturels.

### Des atouts pour rebondir

Les principaux atouts du secteur en Martinique sont :

- 1) un secteur qui ne peut pas être ignoré par les pouvoirs publics, en raison de son poids économique ;
- 2) un savoir-faire exportable dans les domaines de la construction parasismique et anticyclonique ;
- 3) la qualité du dialogue social, documentée par des conventions collectives locales pour les ouvriers et les employés, techniciens et agents de maîtrise (ETAM) ;
- 4) un secteur traditionnellement moins exposé à la concurrence internationale que la plupart des autres secteurs.

<sup>6</sup> Pour une nomenclature des secteurs d'activités au niveau de finesse 38 postes.

<sup>7</sup> Source : Note IEDOM déjà citée.

<sup>8</sup> Voir tableau infra « Emploi selon le secteur d'activités ».

<sup>9</sup> Source : INSEE Antilles-Guyane - Antiane n°74 Martinique juillet 2011

## 2<sup>e</sup> partie

# Etat des lieux de la formation

## 2.1. Vue d'ensemble : l'offre de formation est dense, mais concentrée sur les niveaux V et IV

Des formations à la plupart des métiers du BTP sont offertes en Martinique, par toutes les voies de formation : initiale, apprentissage, continue. Néanmoins, cette offre concerne principalement les niveaux V et IV. A noter que le RSMA<sup>10</sup> offre également quelques formations qualifiantes (ex., menuisier du bâtiment). La profession participe insuffisamment à l'élaboration des programmes en formation initiale. De plus, la formation dans le secteur nécessite des équipements coûteux, donc l'adaptation aux besoins identifiés est lente. Les plateaux techniques nécessitent une mise à niveau, notamment en formation initiale. L'alternance est insuffisamment utilisée dans une profession qui se prête pourtant à l'apprentissage par la pratique («learning by doing»).

| Offre de formation dans le secteur du BTP en Martinique                           |                          |    |    |    |   |               |                  |    |             |    |     |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----|----|----|---|---------------|------------------|----|-------------|----|-----|----|
| BTP                                                                               | FPI sous statut scolaire |    |    |    |   | Apprentissage |                  |    | FP continue |    |     |    |
| Niveau de formation                                                               | V                        | IV | II | II | V | IV            | III              | II | V           | IV | III | II |
| Charpentier bois                                                                  | X                        |    |    |    | X |               |                  |    | X           |    |     |    |
| Constructeur bois                                                                 | X                        | X  |    |    |   |               |                  |    | X           |    |     |    |
| Menuisier, fabricant de menuiserie, mobilier et agencement                        | X                        | X  |    |    | X | X             |                  |    | X           | X  |     |    |
| Carreleur mosaïste                                                                | X                        |    |    |    |   |               |                  |    | X           |    |     |    |
| Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse  | X                        |    |    |    |   |               |                  |    | X           |    |     |    |
| Constructeur en canalisations des travaux publics                                 | X                        |    |    |    |   |               |                  |    | X           |    |     |    |
| Installateur sanitaire                                                            | X                        |    |    |    | X |               |                  |    | X           |    |     |    |
| Maçon                                                                             | X                        |    |    |    | X |               |                  |    | X           |    |     |    |
| Maintenance de bâtiments de collectivités                                         | X                        |    |    |    |   |               |                  |    | X           |    |     |    |
| Peintre-applicateur de revêtements                                                | X                        |    |    |    | X |               |                  |    | X           |    |     |    |
| Aménagement et finition du bâtiment                                               |                          | X  |    |    |   | X             |                  |    | X           | X  |     |    |
| Technicien d'études du bâtiment - Option A : études et économie                   |                          | X  |    |    |   | X             |                  |    |             |    | X   |    |
| Technicien d'études du bâtiment - Option B : assistant en architecture            |                          | X  |    |    |   |               |                  |    |             |    |     |    |
| Technicien du bâtiment (organisation et réalisation du gros-œuvre) et génie civil |                          | X  | X  | X  |   | X             |                  |    |             |    | X   |    |
| Technicien géomètre-topographe                                                    |                          | X  |    |    |   |               |                  |    |             |    |     |    |
| Travaux publics                                                                   |                          | X  | X  |    |   |               |                  |    |             | X  |     |    |
| Chef d'équipe                                                                     |                          |    |    |    |   |               |                  |    |             |    | X   |    |
| Conducteur de travaux                                                             |                          |    |    |    |   |               |                  |    |             |    |     | X  |
| Domotique                                                                         |                          |    | X  |    |   |               |                  |    |             |    |     |    |
| Enveloppe du bâtiment : façades-étanchéité                                        |                          |    |    |    |   |               | X <sup>(1)</sup> |    | X           |    |     |    |
| Fluides énergies environnement - Option C : génie frigorifique                    |                          |    | X  |    |   |               |                  |    | X           |    |     |    |
| Ferronnier, chaudronnerie                                                         | X                        | X  | X  |    |   |               |                  |    | X           |    |     |    |
| Serrurier métallier                                                               |                          |    |    |    | X |               |                  |    | X           |    |     |    |
| Ouvrages du bâtiment : métallerie                                                 |                          | X  |    |    |   |               |                  |    | X           |    |     |    |

(1) Projet d'ouverture à la rentrée 2013 par le CFA BTP d'un BTS multipolaire avec une spécialité enveloppe du bâtiment

Sources : documents fournis par le Rectorat (notamment brochures de l'ONISEP), par les CFA, le service régional de contrôle de la DIECCTE et quelques organismes de formation (AFPAM, Greta BTP, Proform/BTP)

(1) Projet d'ouverture à la rentrée 2013 par le CFA BTP d'un BTS multipolaire avec une spécialité enveloppe du bâtiment

Sources : documents fournis par le Rectorat (notamment brochures de l'ONISEP), par les CFA, le service régional de contrôle de la DIECCTE et quelques organismes de formation (AFPAM, Greta BTP, Proform'BTP)

<sup>10</sup> Le Régiment du service militaire adapté (RSMA) se positionne comme un chaînon manquant entre la formation initiale (FI) sans diplôme et l'accès à la formation professionnelle (FP) qualifiante ou à l'emploi direct.

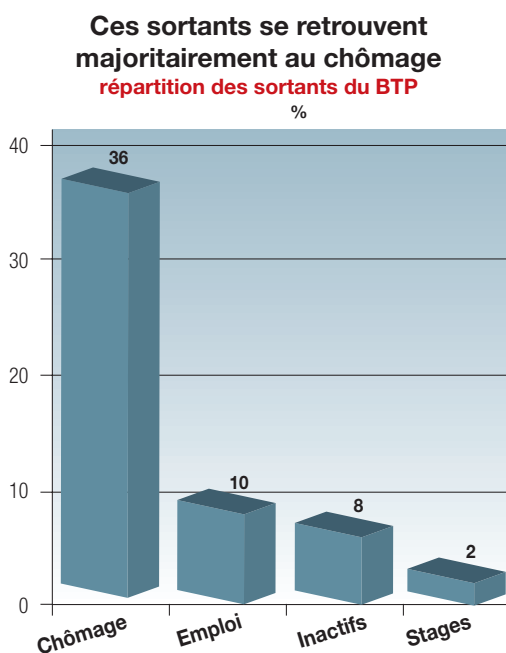
## 2.2. Le secteur du BTP attire 27% des effectifs de la formation professionnelle initiale

Les spécialités du BTP rassemblaient 2 630 élèves à la rentrée 2010<sup>11</sup>. Comme pour l'emploi, les effectifs les plus importants sont dans les domaines des travaux d'installation et de finition. Les formations pour les métiers d'installateur sanitaire et de l'électricité sont attractives<sup>12</sup>, contrairement aux formations de carreleur mosaïste, charpentier-bois et maçons. Les taux de réussite aux examens progressent, mais restent inférieurs à la moyenne des spécialités.

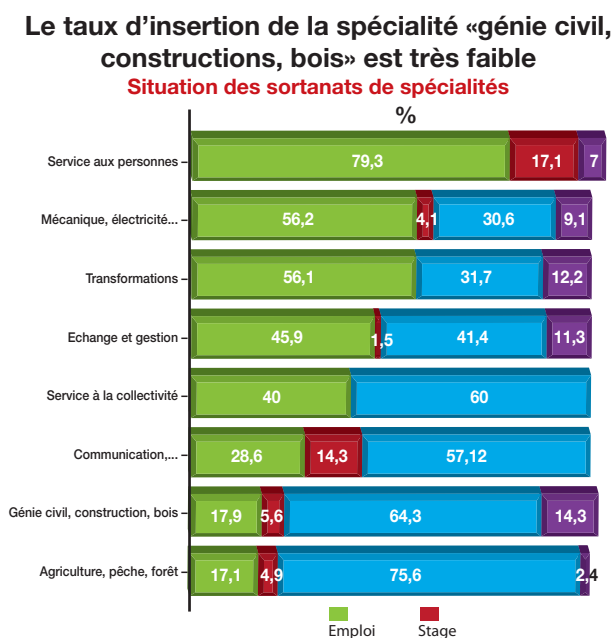
## 2.3. Apprentissage

Les formations dispensées à l'AMEP Centre de Formation des Apprentis (CFA) BTP sont variées et concernent les niveaux V et IV. Les taux de réussite aux examens sont moins bons que dans la Formation Professionnelle initiale de l'Education nationale et de l'Agriculture, comme les autres CFA. 511 apprentis étaient accueillis à l'AMEP CFA BTP à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2012<sup>13</sup>.

**L'insertion des apprentis dans le secteur du BTP n'est pas satisfaisante.** Les statistiques suivantes ont été élaborées par l'AGEFMA-OREF (Observatoire régional de l'emploi et de la formation) à partir des résultats de l'enquête sur l'insertion professionnelle des apprentis – insertion dans la vie active des lycéens (enquête IPA-IVA ; situation au 1<sup>er</sup> février 2011).



Source : Académie de la Martinique et AGEFMA «L'insertion professionnelle des jeunes apprentis et lycéens de Martinique» (2012)



Source : Académie de la Martinique et AGEFMA «L'insertion professionnelle des jeunes apprentis et lycéens de Martinique» (2012)

<sup>11</sup> Source : Rectorat «contributions aux travaux prospectifs de la Région Martinique» (septembre 2011)

<sup>12</sup> L'attractivité peut se mesurer par le taux de pression : le rapport entre le nombre de premiers vœux formulés par les élèves pour une affectation dans une spécialité et les capacités d'accueil dans la spécialité concernée. Ainsi, un taux de pression égal à 2, pour une spécialité qui signifie qu'il y a eu 2 fois plus de vœux 1 que de places disponibles

<sup>13</sup> Source : Région Martinique (Direction de la formation tout au long de la vie) «tableau de bord service de l'apprentissage pour l'année 2012





## 2.4. Formation continue des demandeurs d'emplois et des salariés

### Les spécialités du BTP attirent moins de 2% des stagiaires de formation professionnelle continue

Le nombre de stagiaires de formation continue auxquels ont été dispensés des formations dans les spécialités du BTP a été de 806 en 2010, dont 352 dans la spécialité énergie-génie climatique<sup>14</sup>. Cet effectif représente 1,8 % du nombre de stagiaires pour l'ensemble des spécialités de formation (44 081), alors que le BTP fournit plus de 7 % de l'emploi total. A noter néanmoins que des prestations de formation peuvent être effectuées sans recourir à des organismes locaux : des entreprises se regroupent et font venir des formateurs de la France métropolitaine ; des formations intragroupe sont réalisées par des équipes de formation du groupe (exemple du groupe Vinci).

L'AFPAM, le Greta BTP et PROFORM'BTP font partie des principaux organismes de formation continue dans le domaine du BTP.

### La VAE, les titres professionnels et les contrats de professionnalisation sont peu utilisés dans le BTP en Martinique, comme de nombreux autres secteurs d'activités

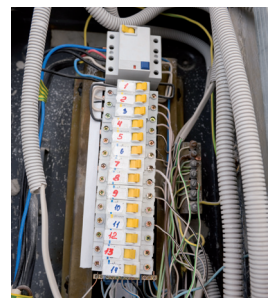
Le secteur du BTP fait l'objet de peu de validation des acquis de l'expérience (VAE), comme la plupart des secteurs d'activités en Martinique. On dénombre ainsi une vingtaine de diplômes / titres obtenus chaque année dans des spécialités de formation pouvant donner lieu à un emploi dans le secteur du BTP<sup>15</sup>. Comme pour les autres secteurs d'activités, la raison principale est que les personnes concernées pensent qu'une VAE n'aura pas de conséquences sur leur salaire ou leur promotion dans l'entreprise. En outre, certains salariés ne veulent pas divulguer leurs projets professionnels à leur employeur.

Les titres professionnels (TP) du Ministère du Travail sont – paradoxalement – peu reconnus des entreprises et donc peu demandés par les salariés. En effet, le manque de structuration du tissu économique martiniquais en branches professionnelles limite la portée de ces titres.

Les contrats de professionnalisation (CP) sont très peu utilisés dans le secteur du BTP. Le nombre d'entreprises de BTP d'accueil de bénéficiaires de CP représente moins de 3% du nombre de contrats annuels (moins de 500), selon une étude réalisée par l'AGEFMA.

## 2.5. Cas particulier du développement durable

L'offre de formation dans le domaine de l'énergie du bâtiment est assurée en Martinique par divers acteurs et répond globalement à la demande exprimée par les entreprises, d'après les organismes de formation. Les principales formations assurées en FPI, apprentissage et formation continue sont :



<sup>14</sup> Sources : Service régional de contrôle de la DIECCTE et quelques organismes de formation (AFPAM, Greta BTP, Proform BTP)

<sup>15</sup> Source : AGEFMA « La VAE en chiffres : panorama chiffré des années 2008 à 2010 » (2012)



- Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Climatisation
- Bac Pro énergie (EG) option A TMSEC Technicien de maintenance de systèmes énergétiques et climatiques / option B TISEC Technicien en installation de systèmes énergétiques et climatiques
- CAP Equipement et installations électriques (EIE)
- Bac Pro EIE
- Habilitation électrique

- Techniques au service du développement durable (formation financée par le Conseil Régional)
- Récupération fluides frigorigènes (formation financée par des collectivités locales)
- Photovoltaïque certifiée «QUALIPV» (adaptation climatique D.O.M.).

La demande de formation exprimée par les entreprises n'étant pas active, l'offre n'est pas proactive, et cela peut se constater par le manque de déclinaisons en Martinique de quelques dispositifs nationaux, tels que l'outil FEEBAT (ADEME) ou le programme PRAXIBAT (ADEME). Il en résulte que des actions de sensibilisation doivent être menées auprès des entreprises.

## 3<sup>e</sup> partie

## Perspectives



### 3.1. Les mutations démographiques, socio-économiques, réglementaires et technologiques obligent les professionnels à s'adapter..., ou à disparaître

#### Les tendances lourdes doivent inciter les professionnels à se professionnaliser

**Le vieillissement de la population martiniquaise** (34 % des Martiniquais auront 60 ans ou plus en 2030), plus important que dans les autres départements d'outre-mer, engendre des besoins nouveaux en matière d'habitat et d'équipement. La composante démographique des personnes âgées devrait conduire à l'élaboration de nombreux projets de construction de centres d'hébergements des personnes âgées dépendantes. Le vieillissement concerne également les entrepreneurs qui pourraient avoir des difficultés à transmettre leur entreprise. Les entreprises doivent également préparer les départs à la retraite de leurs salariés concernés.

**Les mutations économiques rendent une professionnalisation des acteurs impérative.** La mondialisation exacerbe la concurrence, qu'elle soit loyale ou déloyale. Les entreprises souffrent d'un rationnement du financement. La pression sur les délais de réalisation est constante, en contrepoint de



l'allongement des processus de décision. Des problèmes d'incompréhension entre donneurs d'ordre, maîtrise d'œuvre et entreprises du BTP nourrissent des situations contentieuses. Les clients privés ont des exigences croissantes sur les prix, les délais et la qualité.

**Des exigences réglementaires croissantes**, liées à la sécurité et à la protection de l'environnement, génèrent des surcoûts pour les professionnels. **Les évolutions techniques et technologiques** représentent des opportunités si elles sont accompagnées d'une mise à niveau.

### **Des projets de travaux ouvrent des fenêtres d'opportunités pour le secteur**

- les chantiers de déconstruction / rénovation, dans le secteur privé et le secteur public ;
- la mise aux normes antisismiques du bâti, qui bénéficie d'importants fonds publics, dont le Plan Séisme Antilles s'élevant à 547 M€ sur la période 2007-2013 ;
- la performance énergétique des bâtiments, qui ouvre des perspectives à ceux qui sauront se mettre à niveau ;
- Les travaux pour l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public sont obligatoires en vertu de dispositions résultant de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, avec des obligations de résultats fixés au plus tard au 1er janvier 2015 ;
- La rénovation des hôtels de Martinique, programme d'actions indispensable de la restauration de la compétitivité-qualité de la destination;
- La poursuite de l'application du plan déchets BTP et les initiatives de BTP durable soutenues par le Conseil Général et le Conseil Régional ;
- le plan de relance économique de la Région, d'un montant de 345 M€ sur la période 2010-2013.

## **3.2. Les besoins relatifs aux ressources humaines pour accompagner ces mutations**

### **Les besoins en emplois ne sont pas connus sur un plan quantitatif**

En effet, les professionnels du secteur s'inquiètent des incertitudes engendrées par les mutations précédemment décrites et déplorent que les évolutions conjoncturelles rendent aléatoires les perspectives de retour à la croissance (prix des intrants, comportement des ménages dans le domaine immobilier, comportement des acteurs institutionnels dans le domaine de la fiscalité, de la politique du logement ou de la politique de réduction des déficits publics...). Ils se disent donc dans l'incapacité de faire des projections à cinq ans sur leurs besoins en emplois et demandent aux pouvoirs publics des actions de nature économique, comme préalable à l'engagement dans des démarches d'amélioration de la gestion des ressources humaines.

### **La gestion des ressources humaines doit s'inscrire dans une démarche de progrès**

Le secteur est composé principalement d'entreprises artisanales, où le chef d'entreprise, véri-



**table homme-orchestre, pratique une gestion traditionnelle peu propice à l'anticipation.** La plupart des chefs d'entreprise assurent un certain nombre de fonctions: commerciale (démarchage, devis, négociation, suivi), bureau d'études (préparation du chantier, négociation avec les fournisseurs), ainsi que la fonction de conducteur de travaux et de chef de chantier (suivi de la bonne réalisation chantier, animation d'équipe, facturation...). Ils peuvent bénéficier de l'aide de leur conjoint pour les tâches administratives et comptables et parfois la gestion du personnel. Il en résulte que la gestion des ressources humaines n'est pas suffisamment rigoureuse (recrutement, application du droit du travail, négociations pré-conflictuelles, maladies professionnelles...).

**Or, les évolutions de l'environnement de travail commandent une professionnalisation de la gestion.** La pression forte des clients qui recherchent des délais de plus en plus courts et les prix de plus en plus serrés imposés par la concurrence exacerbée appellent une rationalisation de l'organisation du travail. La coordination des chantiers, leur informatisation, les démarches qualité, l'intégration de la conception et de la réalisation, la responsabilisation des personnels et leur polyvalence deviennent des avantages comparatifs essentiels dans ce contexte.

### **Les besoins en compétences visent à répondre aux préoccupations environnementales croissantes et la dimension managériale grandissante des métiers de l'encadrement**

**Les métiers d'ouvriers doivent s'adapter aux évolutions technologiques et réglementaires.** Les entreprises expriment des besoins en personnel poly-compétents, comme dans beaucoup d'autres secteurs d'activités. De façon plus spécifique, les évolutions techniques et technologiques et les évolutions réglementaires concernent la plupart des métiers de la construction. Par exemple, en installation de sanitaires, les marchés de gestion technique des bâtiments (GTB) correspondant à des marchés de maintenance, continuent à se développer. Les savoir-faire sont également sollicités à travers le double objectif de respect de l'environnement (installation d'énergie solaire, remplacement des canalisations en plomb) et d'économie de ressources (WC économeurs d'eau, robinets à détection électronique ou à limitation de débit).



**Les métiers de l'encadrement revêtent une dimension managériale grandissante.** Outre la réorganisation de tâches observée entre les différents niveaux hiérarchiques de l'encadrement et la culture financière qui pénètre les chantiers, d'autres évolutions semblent impacter le développement futur de ces métiers : le développement des démarches qualité, le développement d'une culture client, le développement d'une culture juridique et le développement d'une culture ressources humaines.

**Les préoccupations environnementales appellent des compétences spécifiques.** La RTAA DOM est applicable, mais n'est pas appliquée en Martinique ; cela prendra quelques années, comme cela a déjà été le cas pour d'autres réglementations dans le domaine de l'environnement. Tous les métiers du bâtiment sont impactés.

## 4<sup>e</sup> partie



# Recommandations

Les orientations sectorielles sont d'éclaircir l'horizon économique, créer un bon environnement de travail et répondre aux besoins en compétences. Les objectifs et actions sont structurés selon l'arborescence suivante.

## 4.1. Eclaircir l'horizon économique du secteur

Les actions de nature économique sont un préalable. La création d'un observatoire du BTP contribuera à donner davantage de visibilité au secteur. L'accès à la commande publique peut être ouvert aux entreprises artisanales par des pratiques autorisées par le Code des marchés publics, tels que l'allotissement, les clauses sociales ou l'opérationnalisation de critères de connaissance du marché local. La mobilisation des nombreuses aides publiques peut être facilitée par l'élaboration d'un guide clarifiant chaque dispositif et l'accompagnement par des consultants pour monter les dossiers. La demande pour des prestations et équipements liés aux aspects environnementaux peut être augmentée par la sensibilisation des acheteurs à la notion de coût global à long terme.

| Orientation stratégique                             | Objectifs stratégiques                                                                           | Actions/mesure                                                                                                 | Pilote                         | Public cible                                                            | Horizon de réalisations |      |      |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------|------|
|                                                     |                                                                                                  |                                                                                                                |                                |                                                                         | 2013                    | 2014 | 2015 |
| <b>1. Eclaircir l'horizon économique du secteur</b> | Améliorer la visibilité économique                                                               | Créer un observatoire du BTP                                                                                   | Organisations professionnelles | Entreprise du secteur<br>organismes producteurs<br>d'analyse économique |                         | X    |      |
|                                                     |                                                                                                  | Sensibiliser les entreprises et les particuliers à la notion de coût global à long terme                       | ADEME                          | Collectivités, particuliers<br>entreprise                               | X                       |      |      |
|                                                     |                                                                                                  | Réaliser une étude sur la taille du marché MDE en Martinique                                                   | ADEME                          | Entreprises du BTP et<br>bureaux d'études                               | X                       |      |      |
|                                                     | Permettre aux entreprises locales de participer à la commande publique dans de bonnes conditions | Donner plus de visibilité sur la commande publique aux entreprises                                             | Région                         | Maîtres d'ouvrage (MOA)<br>publics                                      |                         | X    |      |
|                                                     |                                                                                                  | Adapter les cahiers des charges pour favoriser la participation des entreprises locales à la commande publique | Région                         | MOA publics                                                             |                         | X    |      |
|                                                     | Mieux mobiliser les ressources financières                                                       | Elaborer un guide des aides financières et accompagner les entreprises pour mobiliser ces aides                | Région                         | Donneurs d'ordre                                                        | X                       |      |      |

## 4.2. Créer un environnement de travail favorable

Des leviers d'actions en gestion des ressources humaines peuvent être actionnés pour créer un bon environnement de travail :

- La lutte contre le travail illégal sera facilitée par la centralisation des annonces d'attribution de marchés sur un site Internet et par la généralisation d'une carte professionnelle du BTP.
- L'information des salariés susceptibles de faire l'objet d'un licenciement économique sur les nouveaux dispositifs d'accompagnement pour la construction d'un projet de formation créés par le Plan de sauvegarde de l'emploi leur permettra d'être pris en charge plus rapidement.
- La formation des employeurs au droit du travail contribuera à améliorer les conditions de travail, et donc, en définitive, à rendre les salariés plus efficaces.
- L'attractivité de la profession pour les femmes et les hommes sera renforcée par des actions d'information sur la moindre pénibilité de certains métiers permise par les nouvelles technologies et par la communication sur la qualité du dialogue social.
- La prévention des risques professionnels peut être améliorée par une meilleure coordination santé prévention sécurité (SPS) sur les chantiers et par une mutualisation des échafaudages ;
- Les entreprises doivent mettre en place une stratégie de gestion anticipée pour augmenter leur chance de pérennité. La DIECCTE, la Région et l'OPCA Constructys peuvent favoriser la mise en place de démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les entreprises en missionnant des consultants à cet effet.

| Orientation stratégique                               | Objectifs stratégiques                                                                                             | Actions                                                                                                        | Pilotes                        | Public cible                                                                                                  | Horizon de réalisations |      |      |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------|------|
|                                                       |                                                                                                                    |                                                                                                                |                                |                                                                                                               | 2013                    | 2014 | 2015 |
| <b>2. Créer un environnement de travail favorable</b> | Lutter contre le travail illégal                                                                                   | Créer un espace sur le site Internet d'un organisme social où seraient déclarés les marchés attribués notifiés | CGSS                           | Maîtres d'ouvrage (MOA)                                                                                       |                         |      | X    |
|                                                       |                                                                                                                    | Généraliser la carte professionnelle du BTP                                                                    | Organisations professionnelles | OP patronales, syndicats, salariés, MOA, DIECCTE                                                              | X                       |      |      |
|                                                       | Prévenir les risques professionnels                                                                                | Mieux coordonner et mutualiser les moyens de protection                                                        | CGSS                           | Entreprises du secteur, maîtres d'ouvrage                                                                     | X                       |      |      |
|                                                       | Valoriser l'image de la profession                                                                                 | Communiquer sur les nouvelles technologies et la qualité du dialogue social dans la profession                 | Organisations professionnelles | Entreprises du secteur, syndicat de salariés, demandeurs d'emploi, élèves et stagiaires, parents, enseignants | X                       |      |      |
|                                                       |                                                                                                                    | Promouvoir l'emploi des femmes dans le secteur du BTP                                                          | DRDFE <sup>16</sup>            | Entreprises du secteur, syndicat de salariés, demandeurs d'emploi, élèves et stagiaires, parents, enseignants | X                       |      |      |
|                                                       | Faciliter l'engagement dans des démarches de GPEC pour anticiper les évolutions concernant les ressources humaines | Accompagner les démarches d'appropriation des outils GRH et GPEC par les entreprises                           | DIECCTE                        | Entreprises particulièrement celles qui ne sont pas liées à des groupes, salariés et demandeurs d'emploi      | X                       |      |      |

<sup>16</sup> DRDFE : Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité.



### 4.3. Adapter l'offre de formation aux besoins en compétences

Des actions de formation doivent permettre d'intégrer le développement durable et de former localement davantage d'encadrants :

- Une évolution des contenus des formations proposées doit permettre d'intégrer les préoccupations de développement durable, notamment la performance énergétique des bâtiments.
- Une densification des formations proposées doit être recherchée dans les spécialités impactées par les créneaux porteurs, tels que l'utilisation croissante des structures métalliques et du bois, les chantiers de rénovation ou la domotique.
- De nouvelles sections de formations supérieures seront ouvertes en Martinique, pour permettre la montée en compétences des techniciens et encadrants. Ainsi, un BTS comprenant la spécialité « enveloppe du bâtiment » (voir infra), une licence pro énergie thermique et des formations de chefs de chantiers / conducteurs de travaux devraient être mises en place en Martinique, en partenariat avec des organismes nationaux.
- La voie de l'apprentissage sera privilégiée pour de nombreuses actions de formation, car l'alternance permet de maintenir des liens étroits entre formation et univers professionnel, garantissant ainsi une élaboration de l'offre de formation en adéquation avec les besoins de la profession ainsi que des perspectives de débouchés aux apprentis.
- La formule des BTS multipolaires, comprenant un tronc commun et des spécialités, permet d'améliorer les chances d'insertion des apprentis, dans la mesure où les petits effectifs par spécialité favorisent leur absorption par le marché.
- Des « mentions complémentaires » (MC) (appellation du Ministère de l'Education Nationale) peuvent être mises en place provisoirement, en attente de confirmation d'une tendance. En effet, l'évolution des contenus en formation initiale ou apprentissage est un processus long et coûteux. De même, les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) sont possibles, à la demande des socio-professionnels.





| Orientation stratégique                                           | Objectifs stratégiques                                                            | Actions                                                                                                                           | Pilotes              | Publics cible                                                           | Horizon de réalisations |      |      |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------|------|
|                                                                   |                                                                                   |                                                                                                                                   |                      |                                                                         | 2013                    | 2014 | 2015 |
| <b>3. Adapter l'offre de formation aux besoins en compétences</b> | Resserrer l'adéquation de la formation initiale aux besoins en compétences du BTP | Mettre en place une méthode d'élaboration de la carte des FPI par le Rectorat qui associe les représentants du secteur            | Rectorat             | Elèves de la formation professionnelle initiale                         | X                       |      |      |
|                                                                   |                                                                                   | Mettre à niveau, acquérir et mutualiser des équipements                                                                           | Région               | Conseil Régional organismes de formation continue                       | X                       |      |      |
|                                                                   | Créer des conditions favorables au développement de l'alternance                  | Accompagner et soutenir les maîtres d'apprentissage (MA) dans leur fonction tutorale                                              | Région               | Salariés des entreprises du BTP intéressés par une fonction de MA       | X                       |      |      |
|                                                                   |                                                                                   | Renforcer et accompagner la politique de formation et de mise à jour des connaissances techniques et d'encadrement des formateurs | Région               | Formation des CFA                                                       |                         | X    |      |
|                                                                   |                                                                                   | Créer des conditions favorables au développement des contrats de professionnalisation                                             | Dieccte              | Jeunes souhaitant compléter leur formation ; Entreprises du secteur BTP | X                       |      |      |
|                                                                   | Faciliter la formation continue des ouvriers et des encadrants                    | Former et informer les salariés et syndicats sur les dispositifs                                                                  | Constructys          | Salariés des entreprises du BTP, syndicats de salariés et dirigeants    | X                       |      |      |
|                                                                   |                                                                                   | Former les dirigeants et encadrants, en tenant compte de l'élargissement des compétences attendues                                | Chambres consulaires | Cadres et dirigeants des entreprises du BTP                             | X                       |      |      |
|                                                                   | Mettre en place des actions de formation répondant aux besoins en compétences     | Développer un module générique « Performance du bâti »                                                                            | ADEME                | Organismes de formation                                                 |                         | X    |      |
|                                                                   |                                                                                   | Ouvrir en apprentissage un BTS multipolaire, comprenant notamment la spécialité « enveloppe du bâtiment »                         | CFA BTP              | CFA BTP                                                                 | X                       |      |      |

Ces choix stratégiques se traduisent par des actions d'évolution de l'offre de formation, pour chaque famille d'activités professionnelles. Des fiches actions sont proposées dans le corps du rapport, pour faciliter la mise en œuvre des actions prioritaires retenues.



Les principales propositions d'évolution de l'offre de formation au regard des besoins en compétences, par catégorie de public cible, sont indiquées ci-dessous, par famille d'activités professionnelles. Pour une meilleure visibilité des évolutions proposées, nous utiliserons le code couleur suivant (des numéros sont également indiqués pour les impressions monochromatiques) :

| Code couleur et numérologie                                                                                                              |   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Faire évoluer les contenus des spécialités de formation concernées                                                                       | 1 |
| Densifier l'offre de formation dans certaines spécialités, comme la métallerie, en raison des perspectives de croissance de ces segments | 2 |
| Ouvrir de sections de formations non existantes en Martinique dans les familles d'activités professionnelles (FAP) concernées            | 3 |
| Aucun changement nécessaire dans l'offre de formation existante                                                                          |   |



|                                 | Encart entre l'offre de formation et les besoins en compétences                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                              | Evaluations de l'offre de formation proposées  |                                                                        |                                                                               |                                                                                                 |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FAP                             | Offre de formation existante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Besoin en compétences identifiées                                                                            | FP initiale                                    | Apprentissage                                                          | FP continue                                                                   | Observations                                                                                    |
|                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                              | Evolution 1                                    | Ouverture 3                                                            | Evolution 1                                                                   |                                                                                                 |
| Etanchéité, isolation, peinture | <b>FPI et apprentissage</b><br>4 CAP Peintre-applicateur de revêtement, dont 1 CFA BTP<br>2 CAP carreleur mosaïste<br>2 Bac Pro aménagement et finition, dont 1 CFA BTP<br>2 BTS bâtiment<br><br><b>FPC</b><br>Plusieurs CAP et TP V en peinture, étanchéité, couverture<br>1 Bac Pro aménagement finition (Greta BTP)<br>1 BP étanchéité (Greta BTP)<br>1 BTS bâtiment (CP ; Greta BTP) | Compréhension de la composition des matériaux<br><br>Isolation thermique (RTAA DOM), acoustique et éclairage | Evolution contenu CAP et Bac Pro pour RTAA DOM | BTS multipolaire<br><br>Evolution contenu CAP et Bac Pro pour RTAA DOM | Evolution contenu diplômes<br><br>TP <sup>17</sup> V, IV et III pour RTAA DOM | Augmentation de la demande anticipée, notamment avec les chantiers de rénovation et la RTAA DOM |

|                               | Encart entre l'offre de formation et les besoins en compétences                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                       | Evaluations de l'offre de formation proposées                                               |                                                                                                                       |                                                                                                                  |                                                                                       |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| FAP                           | Offre de formation existante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Besoin en compétences identifiées                                                                                     | FP initiale                                                                                 | Apprentissage                                                                                                         | FP continue                                                                                                      | Observations                                                                          |
|                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                       | Ouverture 3                                                                                 | Ouverture 3                                                                                                           | Densification 2                                                                                                  |                                                                                       |
| Génie thermique et climatique | <b>FPI et apprentissage</b><br>1 CAP froid et climatisation (CFA BTP)<br>2 Bac Pro TMSEC, dont 1 CFA BTP<br>2 Bac Pro TISEC, dont 1 en CFA<br>Bac Pro électrotechnique, énergie, équipements communicants en FPI et CFA<br>BTS fluides énergies environnements option génie frigorifique (LPO Acajou)<br><br><b>FPC</b><br>Formations de niveau V pour les frigoristes et chauffe-eau solaires<br>1 Bac Pro énergétique (Greta BTP)<br>Peu de formations par les bureaux d'étude | Thermicien ; Efficacité énergétique des bâtiments ;<br><br>Efficacité énergétique des équipements de froid industriel | Mention complémentaire (MC) IV ENR<br><br>Licence Pro thermicien<br><br>Licence Pro énergie | Mention complémentaire (MC) IV ENR<br><br>BTS fluides énergies environnements option A : génie sanitaire et thermique | Formation au Bilan Carbone<br><br>Ingénierie thermique<br><br>TP et Formations non diplômantes niveau I, II, III | Augmentation de la demande anticipée : RTAA DOM, MDE, énergie thermique des bâtiments |

<sup>17</sup> TP : Titre professionnel



| Encart entre l'offre de formation et les besoins en compétences |                                                                                                                        |                                                                                                      | Evaluations de l'offre de formation proposées |                                  |                                                          | Observations                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FAP                                                             | Offre de formation existante                                                                                           | Besoin en compétences identifiées                                                                    | FP initiale                                   | Apprentissage                    | FP continue                                              |                                                                                                                                          |
|                                                                 |                                                                                                                        |                                                                                                      | Evolution 1                                   | Evolution 3                      | Ouverture 3                                              |                                                                                                                                          |
| Maçons, Techniciens du bâtiment (gros œuvre)                    | CAP lycée professionnel (LP) et apprentissage<br>TP V AFPA et GRETA BTP<br>Bac Pro LP et apprentissage<br>BTS bâtiment | Déconstruction, rénovation<br>Normes parasismiques<br>Nouveaux types de béton<br>Tailleurs de pierre | Evolution contenu CAP et Bac Pro              | Evolution contenu CAP et Bac Pro | TP IV ou III béton, parasismique<br>TP V tailleur pierre | Demande de tailleurs de pierre dans le cadre du projet du Grand St Pierre<br><br>Pas d'anticipation de besoins supplémentaires en maçons |

| Encart entre l'offre de formation et les besoins en compétences |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                           | Evaluations de l'offre de formation proposées |                                                            |                 | Observations                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| FAP                                                             | Offre de formation existante                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Besoin en compétences identifiées                                                                                         | FP initiale                                   | Apprentissage                                              | FP continue     |                                                                                  |
|                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                           | Evolution 1                                   | Ouverture 3                                                | Densification 2 |                                                                                  |
| Bois                                                            | CAP charpentier bois LP et CFA BTP<br>TP V charpentier bois AFPA<br>CAP et Bac Pro constructeur bois LP<br>CAP Fabrication en bois et matériaux associés (y c. plâtrier-plaquiste) GRETA BTP<br>CAP et TP V menuisier agenceur LP, CFA BTP, AFPA, GRETA BTP<br>Bac Pro menuisier agenceur LP, CFA BTP, AFPA, GRETA BTP | Rénovation (toits en chapeau versus plats)<br>Assemblage parasismique                                                     | Evolution contenu CAP et Bac Pro              | BTS multipolaire<br>Evolution contenu CAP et Bac Pro       | TP V et IV      | Augmentation de la demande anticipée, notamment avec les chantiers de rénovation |
| Métallerie                                                      | CAP constructeur bâtiments aluminium, matériaux synthèse LP<br>CAP structure, ossature, charpente GRETA BTP                                                                                                                                                                                                            | Utilisation croissante d'ossatures métalliques, d'aluminium et d'inox (zones industrielles...)<br>Assemblage parasismique | Evolution contenu CAP et Bac Pro              | BTS enveloppe bâtiment<br>Evolution contenu CAP et Bac Pro | TP V et IV      | Augmentation de la demande anticipée                                             |



|                             | Encart entre l'offre de formation et les besoins en compétences                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Evaluations de l'offre de formation proposées |                            |                            |              |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|--------------|
| FAP                         | Offre de formation existante                                                                                                       | Besoin en compétences identifiées                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | FP initiale                                   | Apprentissage              | FP continue                | Observations |
|                             |                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Evolution 1                                   | Evolution 1                | Evolution 1                |              |
| Installateurs de sanitaires | <b>FPI et apprentissage</b><br>CAP LP et CFA BTP<br><br><b>FPC</b><br>Formations de niveau V par AF-PAM, Greta BTP, Proform'BTP... | Gestion technique des bâtiments (GTB),<br><br>Respect de l'environnement (installation d'énergie solaire, remplacement des canalisations en plomb),<br><br>Economie de ressources (WC économiseurs d'eau, robinets à détection électronique ou à limitation de débit),<br><br>Installation de cuves pour la récupération des eaux de pluie | Module performance du bâti                    | Module performance du bâti | Module performance du bâti |              |





|                                 | Encart entre l'offre de formation et les besoins en compétences                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                             | Evaluations de l'offre de formation proposées |               |                                                                                                                            |                                                                                                                   |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FAP                             | Offre de formation existante                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Besoin en compétences identifiées                                                                                           | FP initiale                                   | Apprentissage | FP continue                                                                                                                | Observations                                                                                                      |
|                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                             |                                               |               | Ouverture 3                                                                                                                |                                                                                                                   |
| Ingénieur conducteur de travaux | <b>FPI et apprentissage</b><br>Aucune<br><b>FPC</b><br>Organisation des travaux VRD (formation qualifiante non diplômante Greta BTP)<br>Conducteur de travaux (Greta BTP)                                                                                                                                                                                                                           | Compétences managériales, démarche qualité, connaissance réglementation environnementale, culture client, culture juridique |                                               |               | Formations répondant aux besoins en compétences ci-contre, dans un centre local, en partenariat avec un organisme national | Certaines formations correspondant aux besoins en compétences identifiés sont assurées en interne par les groupes |
| Chef de chantier                | <b>FPI et apprentissage</b><br>Bac Pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre : FPI et CFA BTP (pour être initialement assistant chef de chantier)<br>BTS bâtiment<br><b>FPC</b><br>Organisation des travaux VRD (formation qualifiante non diplômante Greta BTP)<br>BTS bâtiment (contrat de professionnalisation Greta BTP)                                           | Compétences managériales, démarche qualité, connaissance réglementation environnementale                                    |                                               |               | Voir supra                                                                                                                 | Voir supra                                                                                                        |
| Chef d'équipe                   | <b>FPI et apprentissage</b><br>Bac Pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre : FPI et CFA BTP (pour être initialement assistant chef d'équipe)<br>BTS bâtiment<br><b>FPC</b><br>Organisation des travaux VRD (formation qualifiante non diplômante Greta BTP)<br>Chef d'équipe (Greta BTP)<br>Chef d'équipe : gros-œuvre, aménagement-finition, montage maison (AFPAM) | Compétences managériales                                                                                                    |                                               |               | Voir supra                                                                                                                 | Voir supra                                                                                                        |



Cette synthèse est issue du Contrat  
d'Etude Prospective disponible sur le  
site du Conseil Régional :  
[www.crmartinique.fr](http://www.crmartinique.fr)  
[www.region-martinique.mq](http://www.region-martinique.mq)

2013